



Saint-Marcel-Bel-Accueil

BULLETIN DE LIAISON

Décembre 2024 - n° 139

VŒUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL

dimanche 05 janvier 2025 à 11h à la salle des fêtes

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi.

Nous vous attendons nombreux.

SECURITE ROUTIERE

La mairie est de plus en plus souvent sollicitée au sujet de la vitesse excessive des véhicules sur le territoire de la commune, que ce soit dans le centre du village, dans les hameaux comme au Robert, au Cochard, montée des Perrières ... alors que la plupart des usagers sont des habitants de nos quartiers. Ce comportement est source de risque d'accident impliquant des piétons, des vélos.... Beaucoup d'enfants du village se rendent à l'école à pied ou à vélos.... **La sécurité de chacun reste une priorité.**

Privilégions le civisme et le respect du code de la route, modifions nos comportements au volant.

Dans ce numéro :

Informations municipales

Recensement de la population

Manifestations des associations

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2024

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs : Aurélien BLANC, Louis BALLY, Gisèle DONIN, Roland SEIGLE, Sylviane MARCHESE, Jean-Pierre HENICKE, Christophe DESSAINTJEAN, Emilie JACQUIER, Christian SOUILLET DESERT, Marie-Claude JEANDEAUD, Cléo MOIROUD, Brigitte GEORGERY, Jean-Marie OGER, Chantal LOMETTI.

A DONNE POUVOIR : Monsieur Samuel DANNA à Monsieur Roland SEIGLE

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Jean-Pierre HENICKE

Le procès-verbal de la séance du 08 novembre 2024 n'amène aucune observation de la part du conseil municipal.

CALCUL DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Le code général des collectivités territoriales fixe un régime de redevance dues aux communes pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz et aux canalisations particulières d'énergie électrique et de gaz.

Le conseil municipal, à l'unanimité décide d'instaurer ladite redevance et d'en fixer le mode de calcul, conformément au code général des collectivités territoriales, en précisant que celui-ci s'applique au nouveau plafond réglementaire.

DEMANDE DE SUBVENTION – TRAVAUX ECOLE 2025

Le projet de rénovation de l'école dont le coût prévisionnel s'élève à 32 038,64 € HT est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR). Ce projet comprend la réfection de la toiture terrasse, la rénovation du sol de la salle de motricité côté maternelle, la fermeture de la cour de l'école et du parc de jeux ainsi que l'acquisition de 3 vidéoprojecteurs interactifs.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Coût total : 32 038,64 € - DETR : 12 815,00 € soit 40 % - Département : 12 815,00 € soit 40 %

Autofinancement communal : 6 408,64 € soit 20 %

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter le plan de financement exposé ci-dessus et de solliciter une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

RECENSEMENT DE LA POPULATION – RECRUTEMENT DES AGENTS RECENSEURS

Les opérations du recensement partiel de la population auront lieu du 16 janvier au 15 février 2024 et leur organisation relève de la responsabilité du maire.

Le conseil municipal décide de créer 3 emplois temporaires d'agents recenseurs vacataires car la commune est divisée en 3 districts d'environ 200 logements chacun.

Les crédits nécessaires à ces recrutements seront inscrits au budget primitif 2025.

ECLAIRAGE DU ROND-POINT DES ALEXANDRES – PLAN DE FINANCEMENT DU TE 38

Le TE 38 (Territoire Energie de l'Isère) a été consulté par la commune pour la mise en place d'un éclairage avec mise en valeur du puits réalisé sur le rond-point des Alexandres. Il préconise un système composé de 3 projecteurs bénéficiant des dernières technologies avec flux dirigés vers le puits. (les faisceaux de lumière n'éblouissent pas les usagers de la route)

Après étude du TE 38, le coût d'investissement prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : **7 593 €**

La participation communale prévisionnelle aux investissements pour cette opération s'élève à : **2 966 €**

La participation communale aux frais de gestion de TE38 s'élève à : **237 €**

Le conseil municipal prend acte de la participation de la commune d'un montant de 2 699 € + 237 €.

PAIEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET

Le Code Général des Collectivités Territoriales stipule que le maire, sur autorisation du conseil municipal, peut engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Budget 2024 : 233 324 € soit 58 336 € représentant le quart des dépenses.

Le conseil municipal autorise Monsieur le maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement pour un montant total de 50 000 € comme suit :

- **10 000 € en entretien de bâtiments,**
- **35 000 € en matériel espaces verts (achat d'une tondeuse)**
- **5 000 € en matériel et outillage divers**

DIA

M et Mme RONDELET Didier – Les Alexandres – Parcelles C 1070, 1558 et 1576 pour 3 664 m²

M. BOUCHARD Jean-Paul – Le Loup – Parcelle A 1470 pour 2 085 m²

La commune n'a pas souhaité préempter les biens ci-dessus mentionnés.

Déclarations de travaux

Les Perrières – Changement des menuiseries + pose de 2 velux, changement des gouttières

Messenas – Pose 20 panneaux photovoltaïques

Messenas – Pose de fenêtres et changement de menuiseries existantes

Le Robert – Aménagement des combles

Le Chou – Installation d'un portillon

Place du village – Modifications d'ouvertures

Chevalière – Pose panneaux photovoltaïques en toiture

Les Alexandres – Installation PAC en façade est

QUESTIONS DIVERSES

Matériel : la commune a décidé d'acquérir une nouvelle tondeuse autoportée, l'ancienne nécessitant de nombreuses réparations. Quatre devis ont été demandés et c'est la société BOUVIER de Saint-Savin, mieux disante, qui est retenue avec un montant TTC de 32 880 €, comprenant la reprise de l'ancienne.

Travaux : les vitres des abris de bus du Lichoud et des Alexandres ont été remplacées pour un montant HT de 1 245,19 €, les vitres du vestiaire rugby pour 232 € et la porte de l'école pour un montant de 372,88 €.

Bulletin annuel : Les articles réceptionnés en mairie ont été déposés chez l'imprimeur. La réalisation est en cours.

Boulangerie : Le futur boulanger fera dépôt de pain à l'épicerie dans l'attente de la vente effective du fonds de commerce et de la reprise du bail. Il livrera également la cantine à partir de la rentrée de janvier 2025.

Commissions : Commissions « voirie » et « bâtiments communaux » vont se réunir dès le mois de janvier. Les projets 2025 seront à l'ordre du jour avec un vote du budget prévu au mois de mars.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE VENDREDI 31 JANVIER 2025

INFORMATIONS COMMUNALES

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Entre le **16 janvier** et le **15 février 2025**, la commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



Les agents recenseurs : Fabienne LAZZAROTTO, Marie-Thérèse BALLY et Serge MAESTRO



BROYAGE DES SAPINS DE NOËL

Un service de broyage gratuit des sapins de Noël sera proposé par la commune à la population au mois de janvier. Vous pourrez donc déposer votre sapin sur un espace délimité et prévu à cet effet sur le pré communal entre le **10 et le 26 janvier 2024**. Les employés communaux seront chargés du broyage.

Attention, veillez à bien retirer toutes les décorations, bougies, pointes et tout autre élément non végétal afin de garantir le bon fonctionnement de la machine et la sécurité de nos agents.

Les administrés qui le souhaitent pourront récupérer le paillage sur place à partir du samedi 25 janvier.

ASSOCIATIONS

ABYASA YOGA

Atelier « initiation à la méditation », le **samedi 25 janvier 2025 de 9h à 12h**, Salle Gardenia à Frontonas. Au cœur de l'hiver, nous aborderons les 6 yogas de Naropa, avec des pratiques physiques qui vous permettront de trouver la méditation qui vous convient. Nous concluons par une méditation guidée. Cet atelier est ouvert à tous, participation: 50 € -

Renseignements : 06.85.44.80.12 abyasayoga38@gmail.com - <https://www.abyasayoga.fr/>

ACCA

Matinée boudins le dimanche 16 février 2025 avec vente, dégustation et buvette.

TOUS EN FORME

En cette fin d'année nous faisons le point sur notre début de saison 2024-2025. Nous comptons une cinquantaine d'adhérents dont 75% en moyenne, participent aux 2 séances de gymnastique du mercredi matin dans une ambiance toujours très sympathique.

Nous avons ouvert cet automne une nouvelle activité de bien-être, le Do-In. Le premier mercredi de chaque mois à 18h30, elle rassemble une douzaine de pratiquants pendant une heure. Conçu pour être pratiqué individuellement, le Do-In, grâce à des exercices respiratoires et des automassages basés sur la circulation des énergies, permet d'assouplir les articulations et libérer les tensions. Pour certains, elle offre une belle parenthèse qui permet de prendre du temps pour soi-même, de lâcher prise et se détendre. D'autres y trouvent une amélioration dans leurs petites douleurs corporelles et un meilleur endormissement. Une augmentation du nombre de pratiquants est envisageable en mettant en place un deuxième cours mensuel. Alors, si l'expérience vous tente, n'hésitez pas à contacter l'association

Acté lors de notre dernière assemblée générale, cette saison nous avons également inauguré la réalisation de randonnées pédestres en complément des autres activités. Nous envisageons au minimum une randonnée chaque trimestre sur les sentiers de la commune et communes des alentours. La première a eu lieu le 03 décembre, matinée sans pluie, sans vent, sans soleil mais avec le principal, la ferveur de 22 participants pour la marche et le papotage permettant de faire plus ample connaissance sur les 8km parcourus. Chacune et chacun ont apprécié de partager ce bon moment. Ces randonnées sont ouvertes à tous, adhérents ou non à l'association.

Nous présentons nos meilleurs vœux aux habitants de la commune et si des bonnes résolutions pour 2025 vous amènent à nos activités, nous vous accueillerons avec la plus grande joie. Prenez soin de vous.

Renseignements : tousenformesmba@gmail.com

LES BELLES IMAGES

Les 25 et 26 janvier 2025 se tiendra notre exposition annuelle à la Salle des fêtes. Nous aurons grand plaisir à vous rencontrer, échanger tout au long du week-end et partager un verre lors de **l'inauguration le samedi soir à 18h.**

Nous exposerons des photos prises au cours de l'année lors d'évènements festifs qui ont animé le village et que vous pourrez revivre avec nous.

Et puis comme chaque année l'atelier audiovisuel présentera des extraits des montages réalisés, humoristiques, poétiques, documentaires ou autres ...

En attendant nous vous souhaitons à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

ASSMIDA RUGBY

L'ASSMIDA reprend le chemin des stades en janvier 2025 :

Les collectifs M16 et M19 joueront contre le rassemblement BIBS le **samedi 11 janvier** sur la pelouse de l'ISLE D'ABEAU et le **samedi 18 janvier** ils recevront les équipes du RCVT sur le stade du Girerd.

Les équipes Séniors vous donnent quant à elles rendez-vous le **dimanche 19 janvier** à l'Isle d'Abeau contre leurs homologues du RC BELLEVILLE avant de recevoir les équipes du ST SAVIN SPORTIF à St Marcel le dimanche **16 février** avec un repas d'avant match.

Les calendriers 2025 avec les photos de tous les collectifs sont en vente auprès des administratifs des équipes, auprès de notre Président ou lors des matchs de début d'année.

N'oubliez pas le **dimanche 2 février la Matinée Cochonaille** de l'Amicale des joueurs séniors au stade du Girerd.

En attendant nous vous souhaitons une bonne fin d'année 2024 et vous attendons nombreux en 2025 pour soutenir toutes nos équipes.

SOU DES ECOLES

Le dernier trimestre 2024 a été riche en événements avec notamment le marché de Noël qui a clôturé l'année du sou des écoles en beauté.

L'année 2025 s'annonce tout aussi riche et c'est avec une vente de fromage du Jura qu'elle commencera. On attend vos commandes avant le 28 janvier ! Un mont d'or offert aux deux plus gourmands !

Toute l'équipe du Sou des Écoles vous souhaite une belle et douce année 2025 !

A VOS CALENDRIERS

JANVIER

Dimanche 05	Municipalité	Vœux du maire et du conseil municipal à 11h	SDF
Jeudi 09	Terres d'Ombre	Assemblée générale à 16h30	SDF
Vendredi 10	SMGTA	Assemblée générale à 19h	SDF
Samedi 18	SMGTA	Soirée théâtre	SDF
Samedi 18	Repair Café	Atelier bricolage et réparations	MDP
Samedi 25	ABYASA YOGA	Initiation à la méditation	Frontonas
Week-end 25 et 26	Les Belles Images	Exposition photographies	SDF

FEVRIER

Dimanche 02	ASSMIDA	Matinée cochonaille	Stade
Samedi 15	Repair Café	Atelier réparations et bricolage	MDP
Dimanche 16	ACCA	Matinée boudins	SDF
Dimanche 16	ASSMIDA	Repas d'avant match	Stade

SDF = salle des fêtes MDP = maison du patrimoine

BOULANGERIE

**A noter qu'un dépôt de pain est mis en place à l'épicerie VIVAL du village par Monsieur Anthony ROUSSET, notre futur boulanger !
Le temps de la réouverture de notre boulangerie, n'hésitez pas à vous y approvisionner !!!**

**Toute l'équipe municipale
vous souhaite
de bonnes et joyeuses fêtes
de fin d'année.**



Vente de fromages du Jura

Bon de commande



Les portions seront toutes de 500 g (à 50 g près) sauf pour les Monts d'Or qui sont vendus à la pièce

	Prix/500g	Nb de parts de 500g	Prix
Comté AOP doux (6 mois)	8,5 €
Comté AOP fruité (12 mois)	10 €
Comté AOP vieux (18 mois)	12,5 €
Morbier	9 €
Tomme du Jura	9 €
Raclette nature maison	9 €
Gex (bleu du haut Jura)	11 €
Mont d'or (500g)	13 € /pièce
Mont d'or (750g)	16 € /pièce
		Prix total

Merci de calculer la somme totale et de faire un chèque à l'ordre du Sou des Écoles

Nom prénom :

Numéro de téléphone :

ATTENTION : toutes les commandes doivent être déposées avant le **28/01** dans la boîte aux lettres du Sou des Écoles (près du portail de l'école)



DATE DE REMISE DES FROMAGES : 14 FÉVRIER 2025

Annexe Salle des Fêtes 16h30 – 18h

Possibilité de demander des bons supplémentaires : sou.smba@gmail.com

A GAGNER : 1 Mont d'or (750g) offert aux 2 plus grosses commandes